

Réunion des hauts fonctionnaires

« Progrès accomplis et voie à suivre ».



La Réunion des hauts fonctionnaires (HLOM) de 2021 sera pour la communauté internationale l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du Pacte mondial pour les réfugiés (PMR) en terme d'amélioration des conditions de vie des réfugiés et des communautés qui les accueillent, et de fixer les orientations pour l'avenir.

En prélude à la Réunion, le HCR organise des activités d'évaluation régionales, thématiques et spécifiques aux parties prenantes, et prépare le premier rapport sur les indicateurs du PMR afin d'identifier les progrès, les défis et les domaines nécessitant davantage d'efforts, afin de renforcer le partage des responsabilités vis-à-vis des réfugiés et des pays qui les accueillent.

Priorités du premier HLOM :



Accroître le soutien aux réfugiés et aux pays qui les accueillent.

Élargir l'engagement des États, du secteur privé, des acteurs du développement et d'autres acteurs, clé de l'atteinte des objectifs du PMR. Les participants à la Réunion se pencheront sur les progrès réalisés et exploreront les voies et moyens pour :

- amener davantage d'acteurs à la table des négociations afin d'accroître le soutien aux réfugiés et aux communautés hôtes ;
- promouvoir des approches innovantes en matière de partenariat et de solidarité ;
- renforcer les dispositifs nationaux pour résoudre de manière exhaustive les situations de réfugiés ; et
- mettre à profit d'autres dispositifs régionaux, tels que les plates-formes d'appui, pour obtenir davantage de soutien et de résultats tangibles en faveur des réfugiés et des communautés qui les accueillent.



Promouvoir la mise en œuvre des engagements pris lors du premier FMR.

Lors du premier Forum mondial sur les réfugiés (FMR), les États et d'autres acteurs se sont engagés à plus de soutien, d'autonomisation et de solutions en faveur des réfugiés, conformément au PMR. Les participants à la Réunion réfléchiront aux progrès accomplis et exploreront les voies et moyens permettant :

- d'accélérer la concrétisation des engagements pris et de relever les défis rencontrés à cet égard ;
- de s'assurer que les engagements généraux ou thématiques portent sur des situations spécifiques de réfugiés ; et
- de veiller à ce que les engagements pris par les pays d'accueil en matière de protection et d'inclusion des réfugiés soient mis en œuvre grâce à un soutien financier, technique et matériel.



Identifier les domaines qui nécessitent un appui supplémentaire.

Les participants à la Réunion identifieront les domaines appelant à des actions futures pour faire face aux défis, opportunités et lacunes, notamment par :

- la poursuite de la mise en œuvre des engagements précédents ;
- l'élaboration de nouveaux engagements, y compris des engagements conjoints, qui pourraient être annoncés lors du prochain FMR ;
- l'établissement de nouveaux partenariats et la mobilisation de nouveaux acteurs ; et
- un engagement renforcé dans les situations de réfugiés.